

En avant marche... au petit pas

Le ministre-président de la Région bruxelloise, Rudi Vervoort (PS), annonce un projet d'accord de coopération avec la Wallonie et la Flandre, organisant la communauté métropolitaine de Bruxelles (CMB). Dans le cadre de la 6^e réforme de l'Etat. Wallonie et Flandre attendent ce nouvel organe de concertation permanente avec prudence, scepticisme ou indifférence. Pour certains, il viendrait trop tard, après la montée en puissance de la N-VA. PAR MICHELLE LAMENSCH

Le 5 novembre 2014, Rudi Vervoort rencontre son homologue flamand, Geert Bourgeois (N-VA). Ils déclarent, de concert : « La 6^e réforme de l'Etat a créé une nouvelle Belgique en donnant davantage de poids aux Régions. Nous avons une obligation de résultat. » Et conviennent que Bruxelles rédigera un projet d'accord de coopération organisant la CMB. Son cadre a été fixé dans une proposition de loi spéciale votée en 2012 par les PS-SP.A, cdH-CD&V, MR-OpenVLD et Ecolo-Groen. Sans la N-VA, alors dans l'opposition. M. Vervoort s'engage à déposer, avant fin 2014, un texte à soumettre aux deux autres Régions, avec pour objectif d'aboutir avant la fin du premier trimestre 2015. Le document n'a été finalisé que début février. Il servira de base au projet d'accord de coopération définitif, à faire approuver par les trois gouvernements et parlements, après avis du Conseil d'Etat.

A Bruxelles, les patrons francophones et flamands et la plupart des élus francophones, rejoints par l'Open VLD, le SP.A et Groen, approuvent l'idée d'une CMB. Par contre, le CD&V (majorité) rechigne à se lier à une structure et privilégie les accords bilatéraux avec la Flandre. « Le véritable enjeu, objecte Jef Van Damme (SP.A, majorité), consiste pour Bruxelles à collaborer avec

une Région flamande dirigée par un parti qui ne croit pas en la Communauté métropolitaine (la N-VA). Bruxelles peut-elle peser sur les décisions que prendra la Flandre au cours des prochaines années ? » Et Cielteje Van Achter (N-VA) de ricaner : « Où est l'accord de principe conclu en 1998 avec la Flandre en matière de mobilité ? »

Olivier Maingain, le président du FDF, opposant à la réforme de l'Etat (et dont le ministre de l'Emploi, Didier Gosuin, doit contribuer à mettre en œuvre la CMB...) est plus tranchant : « La CMB servirait de cheval de Troie aux partisans d'une cogestion bicommunautaire de Bruxelles. Elle serait un leurre, un nouveau bidule institutionnel créé à la seule satisfaction de mandataires politiques qui y trouveraient quelques avantages personnels. »

« PAS DE DÉSENCLAVEMENT DE BRUXELLES »

Au Parlement flamand, l'accueil est froid. Au nom du principe « Ce que nous faisons en Flandre ne regarde que nous », la N-VA mène la danse. Open VLD (majorité), SP.A, Groen et UF (tous dans l'opposition) se rallient à la CMB, mais M. Bourgeois, suivi par son allié CD&V, est clair : « Nous ne voulons pas nous engager dans de nouvelles structures lourdes, nous refusons une association des

communes du Brabant flamand et de Bruxelles, avec l'idée d'un désen-

clavement de la capitale, comme le suggèrent certains politiques francophones. Nous voulons limiter la coopération aux matières régionales, comme l'indique la loi spéciale. A une exception près, personne ne sera lié par les négociations. »

Côté wallon, ce n'est pas l'enthousiasme. La CMB est absente de la Déclaration de politique régionale PS-cdH. Au cabinet du ministre-président Paul Magnette (PS), on indique que « la Wallonie a tout à gagner d'une concertation avec les régions bruxelloise et flamande sur l'emploi, la mobilité, le logement et l'aménagement du territoire. Au profit des navetteurs et pour faire face au boom démographique ».

La CMB serait bénéfique aux trois Régions. En circulant librement dans la zone métropolitaine, la STIB, la TEC et De Lijn faciliteraient les déplacements. Des parkings de dissuasion en Flandre et en Wallonie optimiseraient le RER. Une entente sur l'optimisation du ring (étalé sur les trois Régions !), fluidifierait le trafic et réduirait la pollution. Une concertation sur l'aménagement du territoire éviterait les concurrences des centres commerciaux.

Mais la CMB est un exemple de donnant-donnant belgo-belge. Et elle essaie d'éclore, alors que la principale force politique opposée à son déploiement, la N-VA, a conquis le pouvoir au Fédéral et en Flandre. Quatre maîtres N-VA de la périphérie ont tenté en vain de faire annuler sa loi fondatrice par la Cour constitutionnelle.

UN PROJET « WIN-WIN »

En janvier 2008, dans son *Rapport au roi Albert II sur la réforme des institutions*, Guy Verhofstadt, alors Premier ministre Open VLD, évoque la «*création impérative d'une véritable région urbaine bruxelloise par le biais d'un accord de coopération conclu entre la Flandre, la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale, qui permettrait de lever les obstacles interrégionaux actuels et d'abattre les cloisons artificielles*». Cela se passe deux mois après la tentative avortée de coup de force flamand sur la scission de BHV, au Parlement. Comme pour calmer le jeu.

A l'étroit dans ses frontières et sous-financée, Bruxelles tend l'oreille, mais rien ne se passe. L'idée d'une CMB réapparaît lors de la énième négociation sur la scission de BHV, en 2010-2011, au cours de laquelle les francophones réclament à nouveau l'élargissement de la Région bruxelloise aux six communes à facilités. On n'élargira pas Bruxelles, on scindera BHV... et on remettra en selle le projet de CMB. La scission de BHV sera précisée jusqu'au dernier carat et vite opérationnelle, alors que la loi qui crée la CMB est très vague. Tout ou presque reste à négocier entre les Régions.

En attendant cette structure de concertation permanente, Bruxelles et la Flandre discutent, en groupes techniques, de dossiers d'intérêt commun. Du projet «*Noordrand*» de développement territorial, du plan «*Start*» d'essor de la zone aéroportuaire ou encore du «*Réseau Brabant*» (lignes de tram interrégionales) initié par la Flandre et De Lijn. «*Bruxelles, tente de rassurer Rudi Vervoort, doit y intégrer sa vision et ses priorités pour arriver à un plan commun en termes de développement d'infrastructures, d'exploitation des lignes et d'intégration tarifaire.*» Pendant ce temps-là, la SNCB réalise le «*Diabolo*», reliant Zaventem au Nord du pays, et fait des économies dans le RER à Bruxelles...

En réalité, Flandre et Wallonie se soucient surtout du confort de leurs 450 000 navetteurs (dont 80 % d'automobilistes) qui travaillent à Bruxelles. Moins de la qualité de l'air et de l'harmonie urbanistique autour de la capitale.

UPLACE : LA DERNIÈRE GIFLE À BRUXELLES

Sans concertation avec Bruxelles, le gouvernement flamand vient d'approuver le nouveau projet de complexe commercial UPlace (Machelen), concurrent des bruxellois Neo (Heysel) et Dockx Brussel (canal). UPlace est qualifié, en Flandre, à gauche comme à droite, de morceau de «*mégalomane immobilière du nationalisme flamand*». Mais, dans ce dossier, Bruxelles veut éviter de fâcher la Flandre car elle espère, en retour, une amélioration de l'accès routier à son futur stade de football, à Grimbergen.

A défaut d'être un organe décisionnel, la CMB sera, au mieux, un forum de discussions.

«*La Flandre est demanderesse d'une CMB à la carte, sur les points qui l'arrangent*, glisse un ex-ministre bruxellois. *Cette CMB aurait dû être mise en place avant l'arrivée de la N-VA*

au pouvoir. Rudi Vervoort doit sortir un dossier emblématique afin de créer une dynamique de concertation, car la Flandre est dans une stratégie de

frontière d'Etat, elle cherche à poser ses pions le plus loin possible avant l'armistice... Il faut absolument lier la Wallonie au projet, pour éviter que le centre de gravité de la CMB ne se déplace vers le Nord de Bruxelles...»
«*Il faudra du temps pour que les partenaires s'amadouent, tempère Charles Picqué (PS), ex-ministre-président bruxellois et président du Parlement bruxellois, et s'inscrivent dans une culture de concertation permanente. Il faut établir un inventaire win-win, accepter, par exemple, l'élargissement du ring à condition que cela profite au projet Neo.*»

«*Nous rencontrons en effet quelques raideurs politiques, concède André Antoine (cdH), président du Parlement wallon, mais nous avons intérêt à négocier des complémentarités entre les tracés des lignes TEC et De Lijn, entre Wavre et Zaventem ou Auderghem, entre Waterloo et Woluwe. Entre les zones de secours de grande proximité. Evidemment, plus on s'écarte de Bruxelles, plus l'onde de choc de la CMB est faible, ajoute-t-il, chacun y prendra donc ce qui l'intéresse.*»

Ex-bourgmestre de Waterloo, Serge Kubla (MR) se montre prudent : «*La Wallonie est liée à Bruxelles et représente avec elle une force économique colossale, mais de là à structurer les relations... Nous croulons déjà sous les commissions de concertation consultatives. Si la CMB ne reçoit pas de pouvoir politique, elle restera du vent... elle permettra juste à ceux qui voulaient l'extension de Bruxelles d'avoir une soupe...*» ■ M.L.

Tout reste à faire...

Une « communauté métropolitaine de Bruxelles » (CMB), calquée sur l'ancien Brabant unitaire, est créée par la Loi spéciale du 19 juillet 2012, qui consacre le principe d'une concertation permanente entre Bruxelles, la Flandre et la Wallonie sur des matières de compétence régionale et d'importance transrégionale, telles que la mobilité, la sécurité routière et les travaux routiers de, vers et autour de Bruxelles. Les trois Régions en sont membres de droit ainsi que toutes les communes de l'ancien Brabant unitaire et l'autorité fédérale. Les provinces de Brabant wallon et de Brabant

flamand sont libres d'y adhérer. Les trois Régions doivent conclure un accord de coopération pour fixer les modalités et l'objet de cette concertation. Le défaut de concertation au sein de la CMB ne pourra affecter la validité des décisions prises par les autorités compétentes. Seul fera l'objet d'une concertation obligatoire préalable entre les Régions le fait de fermer ou de rendre inutilisables les accès et sorties du Ring. Aussi longtemps que les trois Régions n'auront pas conclu d'accord de coopération, leur concertation aura lieu en dehors de la CMB. ■ M.L.

Didier Reynders devant Brussels Metropolitan : « Je m'engage »

Brussels Metropolitan » (BM) a organisé, le 10 février, un symposium axé sur la recherche d'une « méthode » pour la CMB. Le vice-Premier ministre Didier Reynders (MR), en charge de Beliris⁽¹⁾, y a développé, devant les organisations patronales membres de BM et les trois ministres-présidents régionaux, l'impulsion du niveau fédéral dans la croissance économique de la métropole. Morceaux choisis.

● **Engagement:** *« Je suis prêt à développer activement, en concertation avec l'ensemble des forces vives, publiques et privées, une nouvelle politique de croissance pour Bruxelles. Avec l'ensemble du gouvernement, nous pouvons nous engager à accompagner et à favoriser le mouvement d'une dynamisation de la métropole à l'heure du basculement vers l'ère numérique. »*

● **Mobilité:** mettre en œuvre le RER, par étapes, et encourager l'intermodalité des moyens de transport. Pleinement utiliser le « fonds Juncker » pour le projet de métro Nord, les lignes de tram à Reyers, au Heysel et à Tour et Taxis.

● **Renouveau économique:** au départ des hubs « ICT/Media » et Smart Metropolis, développer des activités innovantes, attirer des entreprises comme Google, IBM, Siemens, SAP, développer un projet similaire à la Tech City de Londres.

● **Financement:** mobiliser l'épargne des Belges vers les PME en croissance et les start-up, via de nouveaux avantages fiscaux qui récompensent la prise de risques. Venture capital, crowdfunding, extension du tax shelter aux arts de la scène.

● **Europe:** conforter Bruxelles comme centre des Institutions européennes et développer les organisations qui gravitent autour en y attirant le top 1000 des entreprises et les grands bureaux d'avocats, les universités et centres de recherche européens. Encourager le projet de Cité universitaire internationale porté par nos universités. ■ M.L.

(1) Une collaboration entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale dont l'objectif est de promouvoir le rayonnement de Bruxelles en tant que capitale de la Belgique et de l'Europe.